**Apprentissage – Subvention d’équipement à destination des Centres de Formation d’Apprentis**

Le Conseil d’Administration de l’OPCO Santé a décidé d’appuyer le développement des Centres de Formation d’Apprentis par un accompagnement financier spécifique pour les :

* investissements relatifs aux formations « cœur de métier »[[1]](#footnote-1) sur des postes d'équipements pédagogiques utilisés par les apprentis, sur des postes d'équipements informatiques ;
* investissements liés à la création d’un CFA dispensant des formations « cœur de métier » ou à l’ouverture de section en apprentissage sur un territoire non couvert ;
* investissements liés à des travaux d'aménagement liés à l'accueil et à la sécurité des apprentis en situation de handicap.

L’OPCO Santé interviendra en cofinancement après déduction des autres aides, le cas échéant.

Pour être étudiées les demandes de subventions doivent être adressées, à l’aide de la trame ci-dessous, à sophie.herve@opco-sante.fr (en mettant en copie votre contact à la délégation OPCO Santé de votre territoire) en amont des Commissions Alternance chargées de les instruire. Soit, au maximum :

* le 10 février 2021 ;
* le 11 mai 2021 ;
* le 22 septembre 2021.

**TRAME – Formulaire Type à renseigner**

**Identité du CFA**

|  |  |
| --- | --- |
| Désignation |  |
| Adresse |  |
| Numéro SIRET |  |
| Numéro UAI |  |
| Numéro de déclaration d’activité, si présent  |  |

**Identité du contact**

|  |  |
| --- | --- |
| Civilité |  |
| Nom |  |
| Prénom |  |
| Téléphone |  |
| Courriel  |  |

**Type d’investissement envisagé**

[ ]  1)Investissements relatifs aux formations « cœur de métier » sur des postes d'équipements pédagogiques utilisés par les apprentis, sur des postes d'équipements informatiques**.**

[ ] 2)Investissements liés à la création d’un CFA dispensant des formations « cœur de métier » ou à l’ouverture de section en apprentissage sur un territoire non couvert.

[ ]  3) Investissements liés à des travaux d'aménagement liés à l'accueil et à la sécurité des apprentis en situation de handicap.

**En cas d’investissement 1)**

*Investissements relatifs aux formations « cœur de métier » sur des postes d'équipements pédagogiques utilisés par les apprentis, sur des postes d'équipements informatiques.*

* Contexte et enjeux (10 lignes maximum)
* Objectifs de l’investissement :
* Formations visées par l’investissement (liste)
* Postes d’équipements pédagogiques visés (10 lignes maximum)
* Postes d’équipement informatiques visés (10 lignes maximum)
* Nécessité des équipement envisagés par rapport aux référentiels des formations visées (10 lignes)
* Effets attendus en termes de conditions d’apprentissage pour les apprenants (10 lignes maximum)
* Calendrier envisagé (10 lignes maximum)

**En cas d’investissement 2)**

*Investissements liés à la création d’un CFA dispensant des formations « cœur de métier » ou à l’ouverture de section en apprentissage sur un territoire non couvert.*

* Contexte et enjeux (10 lignes maximum)
* Objectifs de l’investissement :
* Formation visée par la création du CFA ou l’ouverture de section
* Besoins non couverts du territoire (10 lignes)
* Opportunités pour les acteurs du territoire (10 lignes)
* Entreprises manifestant un intérêt pour cette création (liste, joindre le cas échéant les lettres d’engagement des entreprises)
* Calendrier envisagé (10 lignes maximum)

**En cas d’investissement 3)**

*Investissements liés à des travaux d'aménagement liés à l'accueil et à la sécurité des apprentis en situation de handicap.*

* Contexte et enjeux (10 lignes maximum)
* Objectifs de l’investissement :
* Nombre d’apprentis potentiellement accueillis porteurs d’une reconnaissance travailleur handicapé (estimation pour l’année calendaire)
* Travaux d’aménagement envisagés (10 lignes)
* Effets attendus en termes de conditions d’apprentissage pour ces apprenants (10 lignes)
* Calendrier envisagé (10 lignes maximum)

**Budget prévisionnel de l’investissement**

|  |  |
| --- | --- |
| Coût total  |  |
| Montant de la subvention demandée à l’OPCO |  |

Ressources

|  |  |
| --- | --- |
| Montant du financement propre du CFA  |  |
| Montant du ou des autres cofinancements demandés (public ou autres) |  |
| Montant de la subvention demandée à l’OPCO |  |

Dépenses

|  |  |
| --- | --- |
| Coût du poste d’équipement  |  |
| Coût d’autres dépenses afférentes au projet |  |
| Présence de devisle cas échéant, joindre les devis |  |

1. par formation « cœur de métier », nous entendons les diplômes et certifications concourant directement aux soins apportés aux patients ou à la prise en charge des personnes accompagnées.  [↑](#footnote-ref-1)